

télévidi

Devenez

téléradiologue !



Bénéficiez d'une
activité
complémentaire.



Devenez téléradiologue télévidi



Vous exercerez :

- Au sein de la **communauté Vidi**.
- En priorité pour 1 centre requérant principal avec lequel vous partagez un projet médical.
- Qui vous proposera des vacations :
 - **régulières** et à des jours fixes
 - garanties à 3 mois
 - tenant compte de **vos compétences et surspécialités**.

Les promesses télévidi

Les + :

- Proximité avec les centres Vidi pour qui vous allez interpréter.
- 1 seul interlocuteur TéléVidi sur la partie administrative et technique.
- Organisation agile attractive :
 - possibilité de vacations en présentiel.
 - opportunités d'association.

TéléVidi respecte la réglementation en vigueur, les lois relatives à la télémédecine, les droits des patients, le code de déontologie, les exigences de la CNIL et les recommandations de la charte G4/CNOM.

Réactivité,
organisation et
qualité de prise en
charge sont nos
priorités.

Votre activité facilitée avec télévidi



→ Votre équipement :

- 1 console complète fournie * :
 - PC portable
 - 1 écran diagnostic
 - 1 micro, 1 clavier et 1 souris
- Débit internet à domicile : fibre à privilégier.

** Mise à disposition gratuite du matériel*

→ Votre immersion :

- Aide au démarrage de l'activité : possibilité d'1 jour au sein du centre requérant principal pour :
 - rencontrer les médecins et les collaborateurs.
 - créer une filière de soins téléradiologique de qualité.



→ Vos interprétations :



- Interprétation différée à 24h.
- Planning établi 3 mois à l'avance.
- Exemples de vacations type observées * :
 - CT : 20 en moyenne +/- 2 examens
 - IRM : 18 en moyenne +/- 2 examens
 - RX : 80 en moyenne +/- 10%avec possibilité de double vacation.
- Rémunération à l'examen avec redevance.
- Garantie de paiement rapide.

** Ces chiffres sont donnés à titre d'illustration sans engagement contractuel.*

